

ANNONCE

Recherche praticien psychiatre A l'Hôpital d'Instruction des Armées Clermont-Tonnerre (BREST)

L'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Brest recrute un médecin psychiatre au sein de son service de psychiatrie adulte



L'HIA est situé au centre-ville de Brest, dans une région offrant une grande qualité de vie et un accueil chaleureux.

L'établissement comprend un service de réanimation/USC, un service d'accueil et d'urgence, un pôle de chirurgie (viscéral, orthopédique, ophtalmologie, odontologie), une polyclinique médicale (médecine interne, cardiologie, pneumologie et gastro-entérologie) un service de psychiatrie adulte, des consultations externes de spécialités médicales et chirurgicales et un plateau d'imagerie médicale.

Les missions du service :

Le service de psychiatrie a pour mission principale la prise en charge des militaires forces armées notamment dans les domaines de :

- la prise en charge de l'état de stress post-traumatique du militaire avec une activité délocalisée sur les bases militaires en proximité,
- la participation à la CMBS (psychologue, psychiatre),
- la formation des personnels médicaux des forces armées et des conseillers facteurs humains,
- la participation à l'astreinte nationale écoute-défense des psychologues,
- l'expertise médico militaire (60 % des consultations au profit des militaires en 2018),

- la visite d'aptitude des militaires du territoire,
- des missions extérieures sur les théâtres d'opération pour le psychiatre recruté en tant qu'officier sous contrat militaire.

A ces missions régaliennes s'ajoute la prise en charge des patients civils de la population du territoire Brestois.

L'accès à des travaux de recherche est facilité par la présence d'ARC sur l'établissement.

De nombreux partenariats avec d'une part le CHRU de Brest mais aussi les membres du GHT Bretagne occidentale (Projet médical de santé mentale).

Le service de psychiatrie est agréé comme terrain de stage pour les internes.

Les modalités d'exercice du médecin psychiatre se déclinent entre des activités de psychiatrie générale, des consultations externes (militaires et civils), des avis pour le service des urgences, et des avis de psychiatrie de liaison avec les services de l'établissement et des activités d'addictologie. Une participation à la CUM régionale est possible sur la base du volontariat. Le poste comprend des astreintes.

Les compétences et aptitudes attendues pour le poste :

- Expérience confirmée en psychiatrie générale, urgences psychiatriques et psychiatrie de liaison,
- Expérience à la prise en charge en addictologie,
- Expérience souhaitée en matière de prise en charge du psycho-traumatisme ou un intérêt certain à cette prise en charge,
- Adaptabilité pour un exercice en établissement militaire,

Le service de psychiatrie repose sur une équipe constituée de trois médecins et un poste à pourvoir, une équipe infirmière (10) avec un cadre de santé, deux psychologues, un psychomotricien et un ergothérapeute.

La prise en charge des patients est répartie entre l'hospitalisation conventionnelle de 21 lits, l'hospitalisation de jour et de nuit, et les consultations.

Une prise de poste à prévoir dès que possible.

Les modalités de recrutement proposées par l'HIA Clermont-Tonnerre :

- **Soit un contrat à durée déterminée** : contrat civil pour une durée maximale de 6 ans. Le niveau de rémunération dépend des qualifications et de l'expérience du candidat.
- **Soit un contrat d'officier commissionné** : contrat militaire sous statut militaire avec grade d'officier pour servir dans le corps des Médecins des armées. Le grade de recrutement dépend de l'âge du candidat et de son niveau de qualification. La rémunération de départ correspond à l'indice de grade détenu au recrutement. Le contrat initial ne peut excéder 6 ans, mais peut être renouvelé dans la limite maximale de 17 ans de services. A chaque renouvellement de contrat, l'officier commissionné se voit attribuer un nouveau grade et échelon. Période probatoire de 6 mois. L'officier commissionné peut se porter volontaire pour servir en Opérations extérieures.

Le Bureau des ressources humaines se tient à la disposition des candidats afin de préciser les modalités adaptées à chaque situation.

C O N T A C T S E T C A N D I D A T U R E S :

Contacts :

Mme Frédérique Aronica, directrice des coopérations territoriales

Mail : frederique.aronica.ext@intradef.gouv.fr

Tel : 02 98 43 72 47

Mme le Médecin chef adjoint Barbara Aupy,

Mail : barbara.aupy@intradef.gouv.fr

Tel : 02 98 43 72 81

Mme le Commissaire des armées de 1^{ère} classe Solène Neveu, Cheffe du département des ressources humaines,

Mail : solene.neveu@intradef.gouv.fr